



SNUDI.FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public Force Ouvrière

Communiqué

Utilisation des heures supprimées le samedi matin : le SNUDI FO ne signera pas le relevé de conclusion !

Le SNUDI FO, 3^{ème} organisation représentative chez les enseignants du 1^{er} degré, ne signera pas le relevé de conclusions concernant la réutilisation des heures supprimées le samedi matin.

Pour le SNUDI FO, le rôle d'une organisation syndicale ne consiste pas à accompagner les « réformes » décidées par le gouvernement. Le rôle d'une organisation syndicale, c'est de défendre les revendications des personnels et de négocier pour les faire aboutir.

Or, le SNUDI FO qui avait refusé de signer le protocole de discussions avec le ministre, n'a jamais été consulté, contrairement aux engagements de M. DARCOS.

Aujourd'hui, nous apprenons qu'un relevé de conclusions est signé entre la ministre, le SE UNSA et le SGEN CFDT.

La lecture de ce document démontre qu'il n'a pas pour objectif de réduire nos horaires, d'améliorer nos conditions de travail en créant les postes nécessaires ou d'augmenter nos salaires.

Bien au contraire.

Les dispositions contenues dans le document établi entre le Ministre, le SE UNSA et le SGEN CFDT visent à annualiser une partie de nos obligations de service (108 heures), à programmer la disparition rapide des RASED, à s'attaquer à la formation continue organisée sur le temps de travail, à remettre en cause la liberté pédagogique individuelle des enseignants.

En clair, il s'agit de mettre en œuvre dans le 1^{er} degré, les objectifs affichés par le Président de la République et repris dans les rapports ATTALI et POCHARD : réduire le nombre d'enseignants, remettre en cause leur statut de fonctionnaires d'Etat, atomiser l'éducation nationale en généralisant l'autonomie des établissements (EPEP).

Au moment où le Ministre du budget propose d'une part, d'augmenter les salaires des fonctionnaires de 0,5% pour solde de tout compte en 2008 et, d'autre part, d'individualiser les rémunérations,

au moment où, pour la 4^{ème} année consécutive, le nombre de postes offerts aux concours de recrutement des PE est en baisse,

au moment où les opérations de carte scolaire vont se préparer avec 580 postes créés pour accueillir 37 000 élèves en plus,

ce qui est à l'ordre du jour, c'est d'établir le rapport de force qui permettra de faire aboutir nos légitimes revendications.

Aussi, le SNUDI FO invite les collègues à se réunir à tous les niveaux (écoles, communes, circonscriptions, départements) avec le syndicat pour prendre connaissance des mesures ministérielles, définir leurs revendications et les moyens de les faire aboutir.

Rejoignez le SNUDI FO !

Montreuil le 6 février 2008